

## RÉGLEMENTATION / ACCÈS HOCKEY FAMILIAL LIBRE

- Accès réservé aux familles résidentes de Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Les enfants de 11 ans et moins doivent être accompagnés sur la glace par une personne responsable de 15 ans et plus.
- Les joueurs sont priés de respecter les zones de jeu aménagées : zone famille-débutant et zone ado-avancé.
- Aucun participant ne peut se trouver sur la surface glacée sans patins.
- L'équipement suivant est obligatoire pour tous les participants, parent accompagnateur inclus : gants, casque avec protecteur facial complet et protège-cou. *Loi sur la sécurité dans les sports (chapitre S-3.1, a. 55 et 55.2).*
- Le jeu doit respecter un caractère récréatif. Les participants dont le comportement est jugé dangereux sont passibles d'expulsion immédiate.
- Aucun entraînement dirigé ne sera toléré.

### MESURES SUPPLÉMENTAIRES EN LIEN AVEC LA COVID-19

- Maximum de 22 personnes par période. Inscription obligatoire.
- Chaque personne entrant dans l'infrastructure doit se laver les mains à la station de lavage identifiée.
- Les participants pourront arriver 10 minutes maximum avant le début de l'activité.
- Les participants doivent présenter une preuve de résidence à l'arrivée.
- Les participants doivent arriver habillés et devront chausser leurs patins sur le banc des joueurs.
- Les participants doivent quitter l'infrastructure *immédiatement* après l'activité, et ce en respectant les directives.
- Les accompagnateurs devront attendre à l'extérieur du Complexe sportif.
- Les toilettes, douches et vestiaires ne sont pas accessibles.
- Les participants doivent apporter leurs bouteilles d'eau.
- Les participants doivent limiter les contacts et maintenir une distance constante de deux (2) mètres entre les patineurs.
- Toute personne présentant des symptômes liés à la COVID-19 et celles atteintes de maladies chroniques ou immunosupprimées doivent rester à la maison.

La Ville de Saint-Augustin-de-Desmaures se réserve le droit de fermer la patinoire en tout temps, et ce, sans préavis. Nous demandons aux adultes de développer le sens civique des plus jeunes en les invitant à respecter les règlements en vigueur, et ce, afin que tous puissent tirer le maximum de bénéfices du hockey libre.

Tout manquement à ces règles de sécurité pourrait entraîner une exclusion individuelle ou collective de la patinoire.